



PROCES VERBAL  
N° 07/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le Mercredi 12 Février à 11 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibety, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE  
BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES**

**1°/-Examen** de la lettre N° 0363/CMSSBIE reçue le 10 Février 2013, demandant l'approbation des Plans Prévisionnels de passation des Marchés des autorités contractantes relevant de la CMSSBIE.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les Plans de passation des marchés des autorités contractantes de la CMSSBIE suivantes :

- PRISM II/MPEM
- d'ONSER/MHA.

**2°/-Examen** de la lettre N° 358/CMSSBIE reçue le 04 Février 2013 demandant l'approbation de la demande de propositions relative au recrutement de l'assistance technique à la DH et la DA pour la mise en œuvre du programme « eau potable et assainissement dans 5 wilaya de Mauritanie »

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée de la demande de propositions avant son envoi.

**3°/-Examen** de la lettre N° 361/CPMSSBIE reçue le 05 Février 2013 demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts relatives au « Master plan pour le transport des hydrocarbures raffinés à l'horizon 2022. »

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexe et la non objection du bailleur de fonds.

**4°-Examen** de la lettre N° 0356/CMSSBIE reçue le 04 Février 2013, demandant l'approbation des Plans Prévisionnels de passation des Marchés des autorités contractantes relevant de la CMSSBIE.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les Plans de passation des marchés du :

- PPM/SMH/commission Environnementale/MPEM
- PPM/OMRG/MPEM
- PPM/PEPA/MHA
- PPP/AFTOUT ECHERGUI/MHA
- PPM/DA/MHA

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LA SOMELEC

**5°-Examen** de la lettre N°0176/CPM/SOMELEC reçue le 11 Février, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financières des consultants techniquement qualifiés dans le cadre de la sélection d'un consultant chargé du contrôle, de la coordination et de la supervision des travaux de développement des systèmes électriques de la zone Est du pays.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

**6°-Examen** de la lettre N°0164/CPM/SOMELEC reçue le 10 Février, demandant l'autorisation de lancer une consultation restreinte dans le cadre du projet relatif à l'acquisition de véhicules utilitaires à Nouakchott.

### Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

**7°-Examen de la lettre** N°029/CPM/SI reçue le 10 Février 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à la construction de 16 hangars au marché de la capitale Nouakchott.

### Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec la société AGIPCO pour un montant de 234 848 827 MRO TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

**8°-Examen de la lettre** N°022/CPM/SI reçue le 28 Janvier, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à l'achèvement des travaux de réaménagement du Centre Hospitalier Mère et Enfant.

### Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.



**9°/-Examen de la lettre N°030/CPM/SI** reçue le 11 Février, demandant l'approbation de la décision de rendre infructueux l'appel d'offres International relatif à la construction des locaux de la Résidence et de la Chancellerie de l'Ambassade de Mauritanie à Addis Abeba

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision rendant infructueux le DAO relatif à la construction des locaux de la Résidence et de la Chancellerie de l'Ambassade de Mauritanie à Addis Abeba pour les raisons suivantes :

- La publicité a été faite dans le journal Horizons et dans le site Beta-mr.
- La présence de trois(03) offres montre que la concurrence a joué.
- L'absence de publicité aurait dû être constatée bien avant l'ouverture des offres qui a eu lieu le 14/11/2012

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DE LE SNDE**

**10°/-Examen** de la lettre N°096/CPMM/SNDE reçue le 07 Février 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêts relatif à la sélection du bureau d'études à consulter dans le cadre de l'étude d'AEP des villes de Kiffa et Guerrou.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêts sous réserve de prendre en considération les observations émises en annexes et lui faire parvenir une copie corrigée de l'avis avant son lancement.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DU SECTEUR RURAL**

**11°/-Examen** de la lettre N°068/CPM/SR reçue le 11 Février 2013, demandant l'approbation de la décision de rendre infructueux le DAOO relatif à la fourniture de pièces détachées en trois (03) lots.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision de rendre infructueux le DAO relatif à la fourniture de pièces détachées en trois (03) lots.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

**12°/-Examen** de la lettre N°041/CMP/SsouV reçue le 07 Février 2013, demandant l'approbation de la décision d'annuler l'attribution provisoire du marché de conception, construction et fourniture clé en main d'un usine de lait à Néma et de trois (03) centres de collecte ainsi que l'arrêt du recrutement d'un consultant pour le contrôle des travaux de cités plus haut.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la décision d'annuler l'attribution provisoire du marché de conception, construction et fourniture clé en main d'un usine de lait à Néma et de trois (03) centres de collecte ainsi que l'arrêt du recrutement d'un consultant pour le contrôle des travaux de cités plus haut.

**13°/-Examen** de la lettre N°042/CMP/Ssouf reçue le 11 Février 2013, demandant l'approbation du Plan Prévisionnel de passation des marchés Publics du Ministère de la justice pour l'année 2013.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit plan de passation des marchés.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ISKAN**

**14°/-Examen** de la lettre N°003/CPM/ISKAN reçue le 03 Janvier 2013, demandant l'approbation du Plan de passation des marchés de la Société Nationale ISKAN pour l'exercice 2013.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit plan de passation des marchés.

LE PRESIDENT  
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE  
  
Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Yacoub Ould Haibetly

Raifa Mint Kassim

Brahim Ould Hamed

Abderrahmane Abdoul